

Zeitschrift: IABSE congress report = Rapport du congrès AIPC = IVBH
Kongressbericht

Band: 3 (1948)

Artikel: Réception au gouvernement provincial de Liège

Autor: Devallée, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-4060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Allocution prononcée par M. le Président Devallée
chez M. le Gouverneur, le lundi 13 septembre 1948**

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai le grand honneur, en ma qualité de Président du Comité d'Organisation du troisième Congrès de l'A. I. P. C. de vous remercier de l'attention bienveillante que vous voulez bien nous témoigner en nous recevant au Palais du Gouvernement de la Province de Liège.

Nous formons un contingent de plus de cinq cents congressistes — y compris cent trente dames — représentant vingt-deux nations, dont certaines bien éloignées de notre pays, qui nous intéressons à la technique des Ponts et Charpentes, en même temps qu'à bien d'autres choses parmi lesquelles se classent les beautés naturelles, artistiques et archéologiques, les trésors culturels, les coutumes folkloriques et que sais-je ?

La province de Liège est l'une des provinces de Belgique qui jouit de l'énorme avantage de réunir sur son territoire, depuis de nombreuses années, des éléments de l'activité économique du pays les plus précieux dans les domaines de la sidérurgie, de l'industrie métallurgique et de la construction — elle compte de nombreux ouvrages d'art très intéressants tels que ponts, grands barrages, écluses qui relèvent de la technique des Ponts et Charpentes. Elle a été magnifiquement traitée par la nature qui y a accumulé des beautés incomparables, des sites merveilleux, des vallées tourmentées, des bois sévères, un fleuve prestigieux et des rivières capricieuses : la Meuse, l'Ourthe, la Vesdre, etc., que l'homme a respectés et dont il a même souligné ou accentué la valeur en y bâtissant, en des cités magnifiques, d'inestimables monuments — témoins des fastes d'une glorieuse histoire. Ces luttes des temps révolus inspirées d'un ardent désir de liberté, ont forgé le caractère des habitants de l'ancienne principauté de Liège, caractère qui les distingue si spécialement par la continuité dans la volonté, la gaieté et l'esprit de résistance, l'ardeur et l'habileté au travail et la tendance au sacrifice pour de nobles causes.

Monsieur le Gouverneur, l'invasion à laquelle est soumis à l'heure présente le Palais des Princes-Evêques est tout à fait pacifique : la principauté n'est pas en danger, mais elle court le risque — heureux vous en conviendrez — de voir sa renommée s'étendre plus profondément à travers le monde.

Je sais, car j'ai personnellement l'inappréciable avantage de savoir combien vous aimez votre province, combien vous en favorisez le rayonnement, que ce risque n'est pas pour vous déplaire et que les moments que nous vivons ensemble, ce lundi 13 septembre 1948, au début des travaux du Congrès, sont de ceux dont vous prizez le charme et la douceur.

Monsieur le Gouverneur, soyez assuré que les participants du troisième Congrès des Ponts et Charpentes vous sont reconnaissants de votre accueil et sont heureux de voir débiter leurs travaux sous le signe d'une confiante cordialité réciproque.

Leere Seite
Blank page
Page vide